

La famille et les proches de
Monsieur

André ARAGON

ont la grande douleur de faire part de son
décès survenu le 29 janvier 2010.

La cérémonie religieuse aura lieu
le mardi 2 février, à 14 heures, en la
chapelle du Centre funéraire de Saint-
Georges.

Cet avis tient lieu de faire-part.